



LE 2 AVRIL LES RETRAITÉ·ES SE FONT ENTENDRE !

L'UCR-CGT appelle les retraité·es à se mobiliser et à participer aux manifestations et initiatives organisées sur l'ensemble du territoire et dans une démarche unitaire avec la FSU, Solidaire et les associations de LSR, FGR.

Élections municipales, les retraité·es sont concerné·es !

Les prochaines élections municipales sont un moment essentiel pour les 17 millions de retraité·es. **En tant que citoyen·ne, pour défendre les services publics, la justice sociale, la démocratie, le bien commun.**

Face aux idées et discours de haine, de la peur de l'autre, des politiques d'austérité, il est urgent d'exprimer par le vote le progrès social, le maintien de la Sécurité sociale, le droit à la santé.

La CGT retraité·es, attachée à ces valeurs de solidarité et de démocratie a fait connaître des propositions sociales auprès des candidat·es aux municipales (Hors RN) :

- **développer** les services publics ;
- **investir** dans le logement et rénovation énergétique ;
- **développer** le transport collectif ;
- **renforcer** l'action sociale et l'accès à la culture ;
- **répondre** à l'offre des soins de proximité avec la mise en place de Centre de santé public.

La commune est le premier échelon de la démocratie qui incarne le mieux la proximité et la réponse aux besoins de l'intérêt général.

Pourtant, depuis des années, les collectivités territoriales sont mises à mal par des réformes réduisant leurs moyens financiers, notamment par la suppression de la taxe professionnelle, la taxe d'habitation, et une partie de la CVAE (Cotisation des entreprises sur la VA).

Dernièrement, le Gouvernement Le Cornu, dans le cadre du budget 2026, a décidé de ponctionner 2 milliards d'euros sur les dépenses des collectivités locales.

La question sociale au cœur des résistances et des mobilisations !

Dans un contexte politique national et international qui cultive la peur, qui pousse au repli, à l'abandon, l'expression revendicative de ses besoins pour bien vivre sa retraite reste déterminant pour le plus grand nombre des retraité·es.

Pensions-retraites : ça ne va pas !

Avec une augmentation des retraites de base de 0,9 % au 1^{er} janvier 2026 (au titre de l'inflation de l'année 2025) et de 0 % de la complémentaire retraite AGIRC-ARRCO, **patronat, politiciens voudraient nous faire croire que les retraité·es sont non seulement privilégié·es, mais aussi responsables du déficit de la France.**

La réalité est que 60 % des 17 millions de retraité·es touchent moins que le Smic (1 812 €), que 30 % d'entre eux/elles sont en dessous de 1 000 € dont 74 % sont des femmes.

Le Medef se dit disponible pour discuter d'une éventuelle augmentation de l'Agirc-Arrco, mais pour 2027, en échange d'une réduction de 1 milliard pour les indemnités chômeurs.

Ce chantage est inacceptable et pas question d'avoir encore une « année blanche » en 2026 pour les retraité·es. D'autant que le gouvernement n'a pas abandonné sa volonté d'économiser 5 milliards € sur le dos des retraité·es.

Gel des pensions de base d'ici 2030, suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour 11 millions de retraité·es, augmentation de la CSG.

L'UCR-CGT s'oppose à toute diminution du pouvoir d'achat des retraité·es et revendique une revalorisation immédiate de toutes les pensions de 10 %, comprenant les pertes cumulées depuis 2020 et augmentation des minimas de pensions (Mico) de 300 €.

Sécurité sociale et système de santé : ça ne va pas !

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 a entériné un budget ne répondant pas aux besoins d'accès à la santé. Avec une augmentation de 3 % alors que les besoins nécessitent plus de 5 % pour maintenir le système de santé et hôpitaux publics. Cela risque de se traduire par des suppressions de lits, de postes de soignants, de médecins généralistes.

L'UCR-CGT revendique l'urgence de maintenir une Sécurité sociale disposant d'un budget à la hauteur des besoins pour permettre l'accès aux soins pour toutes et tous et répondre au défi du vieillissement de la population avec 30 % de retraité·es d'ici 2050.

La question de l'urgence du droit à l'autonomie des personnes âgées nécessite 200 000 embauches dans les Ehpad et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité.

Les services publics : ça ne va pas !

Nombreux et nombreuses sont les usager·es et retraité·es qui se mobilisent pour défendre et porter les besoins, notamment dans le domaine de la santé, l'action sociale, le secteur de la petite enfance, les transports collectifs, l'accès aux administrations publics. Cela nécessite un accès pour toutes et tous avec le maintien des guichets ou accueil physique.

Ce sont bien des services publics de proximité, avec du personnel en nombre et formé, dont nous avons tous besoin.

Face à la paupérisation de la population, et des retraité·es en particulier, aux nombreuses revendications restées sans réponse de la part des pouvoirs publics, du patronat avide des exonérations sociales et aides publiques, la mobilisation est et sera toujours nécessaire.

Le 2 avril 2026

soyons nombreuses et nombreux aux rassemblements dans les localités, sur le département ou région.

Gardons confiance dans notre capacité dans la mobilisation de chacune et chacun.

A ce jour, dans le département de la Haute-Loire, une intersyndicale doit se réunir prochainement afin de définir les modalités d'action. Dès que nous en aurons connaissance, nous reviendrons vers vous pour vous inviter à y participer.

Orga :
Lieu :
Heure :

